

Coopération dans le cadre du plan d'action conjoint Canada-Union européenne

Initiative commerciale Canada-Union européenne (ICCU)

L'Initiative commerciale Canada-Union européenne (ICCU), annoncée à l'occasion du sommet d'Ottawa de décembre 1998, a pour objet l'examen des questions d'ordre commercial et économique figurant dans le Plan d'action et dans la Déclaration politique de 1996.

L'ICCU prévoit également que les représentants officiels du Canada et de l'UE travailleront en étroite collaboration et se consulteront sur les questions commerciales multilatérales en prévision de la prochaine ronde de négociations commerciales multilatérales. À cette fin, les représentants officiels se sont réunis pour examiner le vaste programme multilatéral et ont pu relever bon nombre de points communs dans leurs démarches respectives. Ces consultations, qui ont débuté à Ottawa en novembre 1998, se sont poursuivies à Bruxelles et ont encore progressé à l'occasion de la visite du sous-ministre du Commerce, Robert Wright, à Bruxelles, le 20 octobre 1999. Elles ont été couronnées par des réunions multilatérales et par une participation commune aux réunions des ministres du commerce de la Quadrilatérale avec les États-Unis et le Japon.

Au cours du sommet Canada-Union européenne tenu le 17 juin à Bonn, les ministres du Commerce ont examiné l'avancement global des travaux de l'ICCU, puis se sont entendus sur un rapport d'étape que les dirigeants ont bien accueilli à leur séance plénière. Les deux parties ont décidé d'activer le traitement des questions en cours, de façon à pouvoir faire le point au prochain sommet.

À ce jour, les progrès réalisés dans le cadre de l'ICCU relativement aux questions bilatérales se résument comme suit :

Reconnaissance mutuelle, coopération en matière de réglementation et de normes : des discussions ont eu lieu au sujet de la mise en application de l'Accord Canada-UE de reconnaissance mutuelle et de son éventuelle prolongation. Le comité de cogestion, formé en vertu de l'Accord vétérinaire, a tenu sa première réunion les 28 et 29 septembre. En novembre, des échanges sur la biotechnologie, qui devraient aboutir à une coopération en matière de réglementation dans le domaine, se dérouleront à Ottawa et à Saskatoon entre les représentants officiels du Canada et de l'Union européenne.

Services : les associations nationales canadiennes des architectes, des ingénieurs et des comptables souhaitent étudier les possibilités d'une reconnaissance mutuelle des licences et titres de compétence, initiative qui semble intéresser leurs homologues de l'Union européenne.

Marchés publics : l'Union européenne et le Canada continuent d'étudier les possibilités de développer la coopération dans ce domaine.